

## Première Guerre mondiale: cartes illustrées censurées par la Poste suisse pour des raisons de neutralité (2)

par Ulrich Fehlmann

On trouve dans les archives des PTT plus de 2000 cartes illustrées, dont les illustrations (images, dessins) montrent de manière satirique des sujets de tension et des «affaires» concernant la Première Guerre mondiale. La Poste suisse garda toutes ces cartes datant de 1914 à 1919: elle ne les achemina pas aux destinataires, ni ne les renvoya aux expéditeurs. Elles ne furent pas remises aux destinataires, car les images reproduites avaient contrevenu aux définitions et directives de neutralité qui avaient été décidées par le Conseil fédéral. G. Kreis et J. Métraux ont décrit l'iconographie de cette collection de cartes dans des publications parues en 2013. Mon étude couvre l'histoire de ces cartes, leur acheminement postal et les mesures de censure qui furent prises. Je commente aussi les représentations figurant sur les cartes et leur relation avec l'histoire suisse pendant la guerre de 1914–1918.

### Les images et leur histoire

Les premières cartes furent confisquées dès 1914. Plusieurs proviennent de l'étranger, deux seulement de Suisse. Celle qui est illustrée comme exemple sous fig. 15 se moque du Prince

héritier allemand Wilhelm, qui avait mené la 5<sup>e</sup> armée allemande jusqu'à Verdun dans les premiers mois de guerre.

Les quelques rares cartes, la plupart françaises, qui datent des derniers mois de la guerre, se moquent de l'Allemagne et de son Empereur en tant que vaincus de la guerre. La toute dernière date de janvier 1919 montre une accusation satirique contre celui qui est considéré comme le seul responsable de la guerre, l'empereur Wilhelm II (fig. 16).



Fig. 15. Carte illustrée de France, oblitérée le 3.12.14, anonyme (Archives des PTT Vers-057 A 00015).

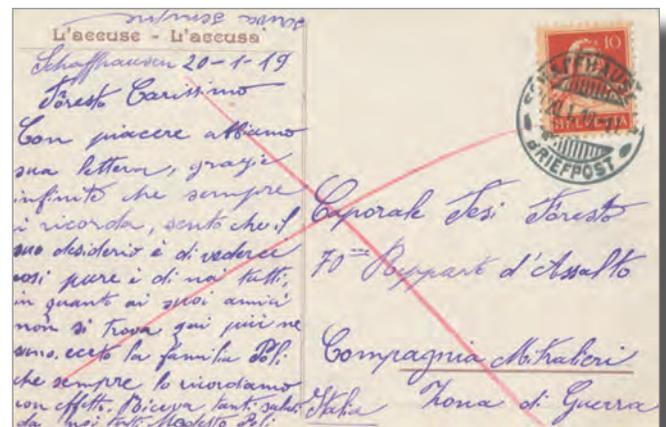


Fig. 16. Carte illustrée de provenance peu sûre, oblitérée le 20.1.19 (Archives des PTT Vers-057 A 0004\_1).

Le 90% des cartes suisses fut censuré entre 1916 et 1917, et ces cartes avaient avant tout pour thèmes des histoires suisses qui furent rendues publiques. La presse et l'opinion publique s'occupèrent pendant des semaines de l'«affaire des colonels», de l'«affaire du Consulat» et de l'«affaire des cartouches».

### L'affaire des colonels

Les colonels de l'état-major général Friedrich Moritz von Wattenwyl (fig. 17) et Karl Egli avaient reçu la mission dès 1915

d'organiser le système de renseignement suisse.

Comme ils ne disposaient que de peu de moyens financiers, ils ne purent pas organiser leur propre système d'espionnage à l'étranger. Pour recevoir des renseignements, ils devaient échanger leurs propres informations avec celles des Etats neutres comme avec celles de pays en guerre. Un collaborateur de von Wattenwyl



Fig. 17. Carte illustrée censurée: colonel F. M. von Wattenwyl (Archives des PTT Vers-057 A 0004\_1).

réussit à déchiffrer des télégrammes russes, anglais et même allemands un peu plus tard. Il est probable que les deux colonels échangèrent ces messages secrets, mais ils contestèrent cette accusation lors de leur procès qui eut lieu plus tard. Le cryptographe indiqua que les dépêches russes qu'il avait réussi à décoder avaient été remises aux services de renseignement allemands. De plus, une personne distribuant le courrier avait remarqué qu'il devait remettre le bulletin (secret) de l'Etat-major suisse non seulement à des destinataires suisses, mais aussi à la Légation d'Autriche-Hongrie. Le Conseiller fédéral Decoppet, le chef du Département militaire, fut informé de ces deux incidents en décembre 1915. Et il diligenta une enquête officielle. Cette histoire, qui montra au début les hésitations de la part du Conseil fédéral et du général Wille, se termina pourtant par un procès pénal militaire (fin février 1916). Mais les supérieurs hiérarchiques des deux colonels couvrirent leurs subordonnés. Von Sprecher indiqua dans un plaidoyer favorable aux deux accusés: «Je crois dès lors que si nous devons d'un côté tolérer que nos droits à la neutralité soient modulables, comme les responsables de la guerre le prétendent, et qu'ils doivent convenir, porter préjudice ou être restreints selon les cas, nous ne devons pas non plus nous attacher à notre devoir de neutralité à la manière d'un esclave ou de façon pénible». Le tribunal ne condamna pas les deux officiers supérieurs pour trahison contre l'Etat et exigea de leur chef hiérarchique, le général Wille, de punir disciplinairement von Wattenwyl et Egli pour négligence et application non correcte d'instruction de service.

En janvier 1916 déjà, la presse de Suisse romande surtout avait soulevé l'affaire et exigé que le Conseil fédéral et le Commandement militaire ne puissent pas simplement la classer d'un revers de main, et que les deux officiers soient accusés de haute trahison. Tous les journaux du pays déplorèrent la clémence du jugement et la compréhension particulière de la neutralité qu'avait exprimée von Sprecher. Le dicton populaire «Ce que Wille veut et Sprecher dit, tu le feras et sans grogner» (voir texte original en allemand dans l'article en allemand) devient ensuite de plus en plus une illusion (Schoch).

Les fabricants de cartes illustrées se préoccupèrent bientôt et de manière extensive de cette affaire des colonels. Une vingtaine de cartes différentes de notre collection sont consacrées à ce thème. En mars 1916, la CFPCP exigea des offices postaux de contrôle une plus grande attention dans leurs activités. La première carte, oblitérée le 17 mars 1916 à la gare de Lausanne, montre Th. Sprecher von Bernegg protégeant deux officiers sous son grand manteau, avec le titre «Au procès de Zurich», et disant «Je répète que ces officiers, j'en ai la conviction, n'ont jamais agi autrement que dans l'intérêt de l'armée et du pays. Il est exclu qu'ils aient fait quelque chose dans un autre but que de servir leur pays.»



Fig. 18. Carte illustrée consacrée au procès de Zurich, utilisée le 17.3.16 (Imageirie Artistique Lausannoise), (Archives des PTT Pb-106-1d-1980).

Cette carte reproduit ce que le commandant de corps Sprecher avait dit et qui était déjà connu de l'opinion publique. Elle fut tout de même censurée, probablement parce que sa représentation de l'affaire pouvait faire une mauvaise impression à l'étranger. D'autres cartes dessinées et liées à ce thème montrent comment une lettre provenant de Suisse est remise secrètement à un officier allemand. Ou encore comment des symboles de la Suisse saine et intacte (drapeaux, montagnes, chaudron



Fig. 19. Carte illustrée, enterrement de la neutralité, utilisée le 3.7.16 (anonyme), (Archives PTT Pb-106-1d-1980).

à fromage, monument de Tell) furent souillés par l'affaire des colonels, ou comment la neutralité fut « amenée au fossé » par les deux officiers supérieurs (fig. 19).

## L'affaire du consulat (ou affaire du drapeau)

A l'occasion du 57<sup>e</sup> anniversaire de l'Empereur Wilhelm II, le 27 janvier 1916, le consul allemand à Lausanne fit hisser le drapeau allemand sur le bâtiment du consulat. Trois policiers protégeaient la présence de ce drapeau, un fait qui avait été annoncé préalablement. Malgré cela, des actions de protestation anti-allemandes eurent lieu. Un jeune Suisse alémanique réussit à enlever le drapeau du bâtiment. Pour réprimer les troubles qui suivirent, le général Wille envoya un bataillon d'infanterie à Lausanne. La Suisse officielle regretta ces incidents et elle eut de la peine à s'excuser convenablement auprès de l'Allemagne. Cette affaire entraîna une « bataille d'articles » entre la presse bourgeoise alémanique et la presse romande. Les articles commentèrent l'événement et révélèrent clairement les animosités entre la Suisse alémanique et la Romandie.



Fig. 20. Carte illustrée liée à l'affaire du consulat de janvier 1916, utilisée le 4.3.16 (Edit. Perrochet Lausanne), (Archives PTT Pb-106-1d-1980).

Pour cet événement également, les imprimeurs fabriquèrent de nombreuses cartes. L'une d'entre elles, tirée de la collection des PTT, montre l'événement. Sur la photo, le drapeau de l'Empire allemand est recoloré (fig. 20).

## L'affaire des cartouches

Le 31 mars 1916, deux avions survolèrent Porrentruy et larguèrent quelques bombes dans les environs de la gare. Les dommages matériels furent minimes. Un obus non éclaté révéla un emblème allemand. Ainsi, il était prouvé qu'il ne s'agissait pas d'avions français, comme la presse le supposa d'abord. Les soldats fusiliers suisses stationnés à Porrentruy n'avaient pas tiré un seul coup de feu contre les deux avions allemands, qui s'étaient perdus lors de leur vol vers Belfort. Il est alors apparu que l'on avait oublié de donner de la munition aux troupes suisses chargées de surveiller la frontière. Cette histoire, et d'autres du même genre, était la preuve, pour les Romands, que l'armée n'avait pas pris au sérieux la défense des frontières de la Suisse romande.

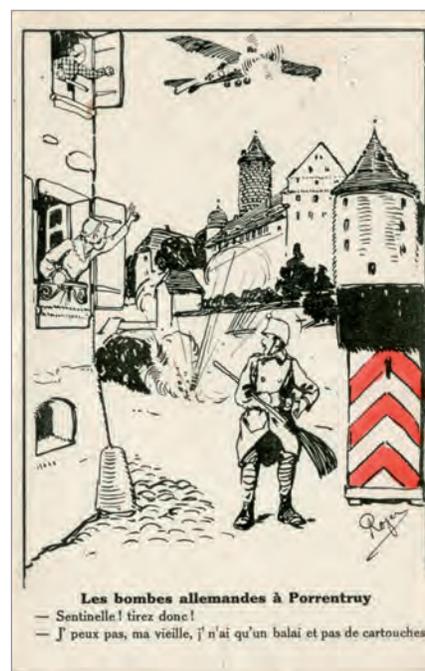


Fig. 21. Carte illustrée concernant le largage de bombes sur Porrentruy, utilisée comme carte militaire (Imagerie Artistique Lausanne), (Archives des PTT Pb-106-1d-1980)

Plusieurs cartes furent éditées au sujet de l'affaire des cartouches. Une première montre un avion au-dessus de Porrentruy qui largue une bombe devant le château, ainsi qu'un soldat à qui une femme demande de tirer: «Sentinelle! Tirez donc!», «J'peux pas, ma vieille, j'ai qu'un balai et pas de cartouches!»

Une seconde carte concerne le même thème. Il existe des cartes illustrées avec le même sujet des manœuvres de l'Empereur de 1912. Mais sur la carte commentée ici, les armées sont plus grandes; la plaisanterie du soldat suisse, selon laquelle l'armée suisse tirerait deux fois contre toute armée étrangère, est main-



Fig. 22. Carte illustrée sur le largage des bombes sur Porrentruy, utilisée le 2.7.16 (anonyme), (Archives des PTT Pb-106-1d-1980).

tenant détournée en une question à double sens: «Majesté, nous tirerons chacun deux fois.» «S.M.: Mais avec quelles cartouches?»

## Autres raisons de censure et saisies de cartes

Les cartes censurées ont encore traité d'autres événements suisses qui eurent lieu pendant la Première Guerre mondiale:

- Le rejet par les Romands de l'empereur allemand et de ses visées de grande puissance, ainsi que le refus de la «sympathie» envers l'Allemagne montrée par certains officiers supérieurs de l'armée et le Conseil fédéral.
- L'affaire de Lallemand, un Alsacien qui fut livré aux Allemands en 1916, contre l'avis de nombreux Romands.
- Les suites fâcheuses du contrat sur la construction du Gothard de 1909, qui accorda quelques années plus tard des privilèges aux puissances ayant déclaré la guerre, ce qui constitua un sujet très discuté pendant la Première Guerre mondiale (fig. 14).
- La justice dont les jugements furent ressentis par beaucoup comme état inégaux et non neutres.

Presque toutes les cartes censurées furent fabriquées en Suisse romande. Seules trois cartes l'ont été en Suisse alémanique (fig. 25) et une seule au Tessin. Quelques cartes furent repérées par les bureaux de poste de contrôle en raison du texte manuscrit écrit par l'expéditeur. En particulier, le mot «Boche», un terme très peu amical utilisé pour désigner un Allemand, fut une raison suffisante pour que les documents le contenant furent confisqués (fig. 23). A noter encore que des cartes «sans problème» mais portant des vignettes peu sympathiques pour les pays en guerre furent également confisquées.

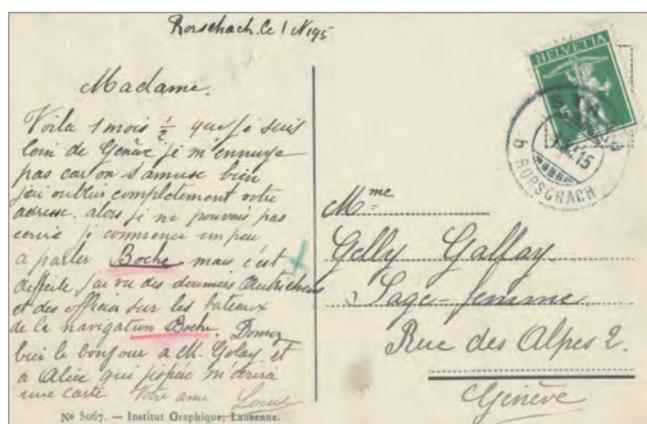


Fig. 23. Carte illustrée de Rorschach, refus du texte manuscrit (Archives des PTT Vers-057 A0004\_1).

Les timbres-poste sur des cartes illustrées furent également pris en compte dans cette «guerre de propagande». Ainsi, une carte particulièrement attrayante pour les philatélistes, expédiée de France, reproduit un timbre français (la semeuse, Michel Nr. 117) et un timbre allemand (Germania, Michel Nr. 86). Le texte tente, par ces deux timbres, de montrer les différences



Fig. 24. Carte française, 1916, oblitérée à Lausanne (Archives des PTT Vers-057 A 00015).

entre les Français, civilisés et bons vivants, et les Allemands, plutôt guerriers. Cette carte fut également retirée du courrier postal et ne fut pas acheminée.

## Nombre de cartes censurées

Les fabricants de cartes les plus connus firent concevoir les images de leurs cartes par des dessinateurs et artistes connus, souvent déjà quelques jours après l'événement. Mais le tirage n'est connu pour aucune des cartes éditées. Dans la collection iconographique de la Bibliothèque Nationale Suisse, j'ai trouvé une liasse de quelque 50 cartes neuves de deux cartes différentes, conçues par Charles Clément. Ces cartes avaient été achetées auprès de marchands à La Chaux-de-Fonds et à Genève. Les actes ne mentionnent pas combien de cartes non vendues furent confisquées par les autorités auprès des trois marchands condamnés en 1915, ni auprès des marchands lausannois pour les cartes éditées suite à l'affaire du consulat en 1916.

Aujourd'hui, ces cartes confisquées se trouvent dans des collections de cartes postales illustrées et dans des archives officielles, mais elles sont rares. Dans la grande collection d'Ulrich Gribi, je n'ai vu qu'une seule carte ayant été réellement acheminée par la poste. Cette carte (fig. 25) est remarquable, car elle porte une mention chiffrée, la même que l'on trouve sur de nombreuses cartes de la collection des Archives des PTT. Je suppose que les contrôleurs tolérèrent cette carte le 6.10.16, mais que quelques jours plus tard, ils décidèrent de traiter cette carte selon d'autres critères et de la confisquer.

Je ne connais aucune carte qui fut saisie par les bureaux de censure et qui fut renvoyée à l'expéditeur. La CFCP a semblé-t-il atteint son objectif principal, autrement dit de saisir toutes les cartes incriminées et d'empêcher leur acheminement et la remise au destinataire.

## Problèmes de censure politique pendant la Première Guerre mondiale

La censure des images figurant sur ces cartes illustrées fait l'effet, avec le recul, d'une tentative maladroite de montrer à l'étranger des preuves du principe de la neutralité et de l'unité nationale, et d'éviter d'offenser les belligérants. Mais le sentiment d'une neutralité bien affirmée manqua auprès de beaucoup de citoyens suisses pendant la Première Guerre mondiale. Le dilemme, celui de devoir intervenir par la censure dans la liberté de pensée et d'expression des citoyens, était connu des autorités de censure. La plupart des cartes «critiques» proviennent de Suisse romande, et non seulement les cartes censurées, mais aussi celles qui ne furent pas saisies et qui se trouvent dans d'autres archives. Mais on a tout de même l'impression que les autorités de censure n'ont pas toujours pris leurs décisions de manière neutre.

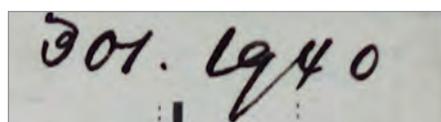
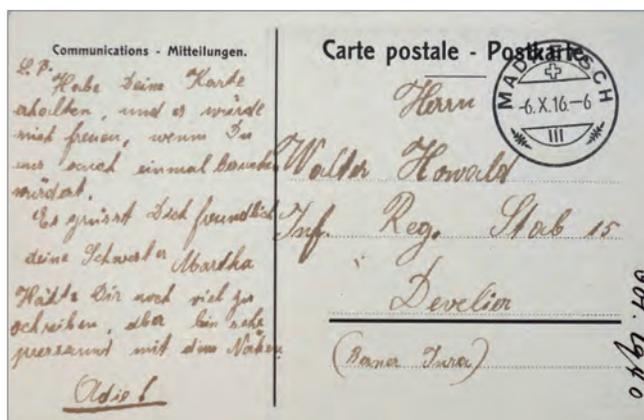


Fig. 25. Carte censurée de Suisse alémanique mais qui fut acheminée, avec marque de censure (anonyme), (Collection Ulrich Gribi).

Beaucoup d'images de cartes produites en Suisse montrent les inquiétudes des patriotes, qui se sentent menacés par un ennemi extérieur et même encore plus souvent par un ennemi intérieur. L'expression des cartes suisses est beaucoup plus inoffensive que celle des cartes censurées provenant de l'étranger. Pour quelques cartes, la décision de censure pourrait être mise en doute, car leur image n'est ni offensante, ni insultante, ni immorale (fig. 17).

Les textes écrits par les expéditeurs et qui figurent sur les cartes censurées sont également pour la plupart inoffensifs et ne se réfèrent que rarement à l'illustration.

Les marques de censure sont très variées et montrent que les instructions officielles furent appliquées de manière plutôt «dilettante» dans notre pays.

## Littérature

- Peter Dürrenmatt: Schweizer Geschichte, Hallwag 1957
- John Frazer: Propaganda on the Picture Postcard, The Oxford Art Journal, 1980
- Hans Rudolf Fuhrer: Die Schweizer Armee im Ersten Weltkrieg. Bedrohung, Landesverteidigung und Landesbefestigung, NZZ Verlag 1999
- Georg Kreis: Insel der unsicheren Geborgenheit, Die Schweiz in den Kriegsjahren 1914–1918, Verlag NZZ 2013
- Georg Kreis: Schweizer Postkarten aus dem Ersten Weltkrieg, hier und jetzt 2013
- Joséphine Métraux: Héros et anti-héros au service de la critique politique romande; les cartes postales suisses censurées par la poste fédérale pendant la Première Guerre mondiale, Masterarbeit 2013
- Max Mittler: Der Weg zum Ersten Weltkrieg. Wie neutral war die Schweiz?, Verlag NZZ 2003
- Jürg Schoch: Die Oberstenaffäre, eine innenpolitische Krise (1915/16), Herbert Lang Bern 1972

- Markus Wittwer: Die Militärpostkarten und Ganzsachen der Schweiz 1. und 2. Weltkrieg, Eigenverlag 2005
- Peter Daengeli: www.14-18.ch – La Suisse en cartes postales (Internetzugriff), November 2013

## Sources des illustrations:

- Fig. 1 à 5: collection de l'auteur
- Fig. 25: collection d'Ulrich Gribi, Berne
- Toutes les autres illustrations: Archives historiques des PTT, Liebefeld, Berne

## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce travail, en particulier Mme Madeleine Burri et ses collègues des Archives Historiques et de la Bibliothèque des PTT à Berne, les collaboratrices de la collection iconographique de la Bibliothèque Nationale Suisse, ainsi que MM. Dr. Jürg Schoch et Ulrich Gribi, Berne. ■

*Traduction: Jean-Louis Emmenegger*



## WALTER FUERST PHILATELY

### 17. Internationale Briefmarken-Auktion

2. – 3. Oktober 2014

Manoir du Centre Loewenberg, 3280 Muntelier-Murten (Schweiz)



Auflösung der hochkarätigen **Sammlung „Schweiz Zentral“**  
Schwergewicht Durheimausgaben (Poste Locale, Ortspost, Rayon)

Bogenposten **Eisenbahnmarken**, postfrisch

Seltene **Motivsammungen** (Alaska Local Post, Russische Driftstationen, Bergrettungsdienste etc.)

Umfangreiches Angebot an **Posten und Sammlungen**

Interessante Belege **Luftpost** und **Zeppelin**

*Wir sind an der LUGANO 2014 vertreten.  
Sie können Lose besichtigen, den Auktions-Katalog erhalten, Gebote abgeben.*

Postfach 103, CH-3280 Murten

Tel +41 (0)26 670 39 93

Fax +41 (0)26 670 39 92

walter.frst@bluewin.ch

www.walterfuerst.com